

HISTOIRE ET MÉMOIRES**MODÈLE 2, UTILISABLE POUR LA DISSERTATION ET L'ÉTUDE DE DOCUMENTS**

Voici un modèle pour des sujets portant sur le thème :

La guerre d'Algérie : une guerre des mémoires toujours vive

(par exemple, un sujet comme : *La guerre d'Algérie : un conflit, des mémoires.*)

Ce modèle "à tout faire" contient le fil conducteur d'une excellente dissertation, mais ses arguments et ses exemples sont exactement ceux que tu devras repérer et analyser si tu tombes sur une étude de documents (analyse de textes d'historiens, de discours politiques ou de témoignages).

Introduction

- **Accroche** : En 2021, la remise du rapport de l'historien Benjamin Stora sur "les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie" au président de la République a montré que, plus de soixante ans après les accords d'Évian, les plaies de ce conflit ne sont toujours pas refermées.
- **Définitions des termes** :
La guerre d'Algérie (1954-1962) : Conflit de décolonisation opposant l'armée française aux nationalistes algériens (menés par le FLN).
Guerre des mémoires : Conflit psychologique et politique où différents groupes sociaux s'opposent pour imposer leur propre récit, souvent partiel et affectif, d'un événement passé.
- **Problématique** : **En quoi la guerre d'Algérie a-t-elle donné naissance à des mémoires plurielles et concurrentes, et comment l'histoire et l'État tentent-ils de concilier ces récits pour apaiser les tensions ?**
- **Annonce du plan** : Nous analyserons d'abord le temps du silence et du déni étatique (1962-1990), puis l'émergence d'une "guerre des mémoires" portée par des groupes porteurs de récits concurrents (années 1990-2000), et enfin les politiques de reconnaissance et le rôle de l'historien pour aller vers un apaisement (depuis 2000).

Développement**I. 1962-1990 : Le temps du silence, de l'amnésie et du déni d'État**

Si c'est une étude de doc : cherche l'absence du mot "guerre" dans les textes officiels, les lois d'amnistie successives ou les témoignages sur le traumatisme des appelés.

- **Argument 1 : Un conflit sans nom.** Pour l'État français, il n'y a pas de "guerre" en Algérie, mais de simples « opérations de maintien de l'ordre » ou de « pacification ». Reconnaître l'état de guerre aurait obligé la France à respecter le droit international (statut des prisonniers).

- **Argument 2 : L'amnésie par la loi.** Les lois d'amnistie successives (notamment en 1962, 1966 et 1982) effacent les infractions juridiques commises pendant le conflit. L'objectif politique est de "tourner la page" pour préserver l'unité nationale, condamnant les acteurs au silence.
- **Le rôle de l'historien :** À cette époque, l'accès aux archives publiques est verrouillé (délai légal de 60 ans pour les affaires d'État). L'histoire ne peut s'écrire que de manière clandestine ou très difficile, laissant le champ libre aux récits individuels traumatiques.

II. Années 1990-2000 : Le réveil et l'affrontement des mémoires plurielles

Si c'est une étude de doc : identifie quel groupe mémoriel s'exprime (Pieds-noirs, Harkis, immigrés algériens, anciens combattants) ou repère les débats sur l'usage de la torture.

- **Argument 1 : Des groupes mémoriels aux récits concurrents.** La mémoire de ce conflit est fragmentée en plusieurs communautés qui s'affrontent :
 - **Les Pieds-noirs (rapatriés) :** Mémoire de l'exode brutal de 1962 ("la valise ou le cercueil"), nostalgie de l'Algérie heureuse (nostalgérie) et dénonciation du massacre d'Oran (juillet 1962).
 - **Les Harkis (auxiliaires algériens de l'armée française) :** Mémoire du traumatisme de l'abandon par la France, des massacres subis après les accords d'Évian et des conditions d'accueil indignes dans les camps de transit en France.
 - **Les appelés du contingent :** Jeunes civils français envoyés faire leur service militaire, marqués par le silence et le syndrome de stress post-traumatique.
 - **La mémoire algérienne (FLN) :** En Algérie, la mémoire est étatisée et sert de mythe fondateur au régime : c'est le récit héroïque de la "guerre de libération nationale" et de la révolution des "1,5 million de martyrs", mettant sous silence les purges internes (massacre du MNA).
- **Argument 2 : Le tabou de la torture brisé.** En 2000, le témoignage de Louisette Ighilahriz dans *Le Monde* et les aveux du général Aussaresses brisent définitivement le secret d'État sur l'usage institutionnalisé de la torture par l'armée française pendant la bataille d'Alger (1957).

III. Depuis 2000 : Le temps de la reconnaissance officielle et des tentatives d'apaisement

Si c'est une étude de doc : analyse la loi de 1999, les discours présidentiels (Macron, Hollande), ou les conclusions du rapport mémoriel de Benjamin Stora.

- **Argument 1 : La reconnaissance législative et présidentielle.**
 - **1999 :** La France reconnaît enfin officiellement l'expression « **guerre d'Algérie** ».
 - **2012 :** François Hollande reconnaît les souffrances des Harkis abandonnés et la répression sanglante des Algériens à Paris le **17 octobre 1961**.
 - **2018 :** Emmanuel Macron reconnaît que le militant communiste Maurice Audin a "mouru sous la torture" du fait d'un système institué par l'État, et demande pardon aux Harkis en 2021.
- **Argument 2 : La diplomatie mémorielle et le rôle de l'historien.** En 2020-2021, la mission confiée à l'historien **Benjamin Stora** vise à dresser un inventaire des avancées et des blocages. Stora prône des "petits pas" (ouverture des archives, gestes symboliques) plutôt qu'une repentance globale qui braquerait les mémoires.

Du côté algérien, le président Abdelmadjid Tebboune nomme Abdelmadjid Chikhi pour un travail parallèle, mais le dialogue reste difficile, la mémoire étant souvent instrumentalisée lors des crises diplomatiques entre Paris et Alger.

Conclusion

- **Bilan :** La guerre d'Algérie est passée d'un "passé qui ne passe pas" (marqué par le déni d'État) à une confrontation mémorielle acharnée entre des communautés blessées. L'État français est progressivement sorti du silence par des gestes de reconnaissance forts.
- **Ouverture :** Le défi actuel est de passer de cette "guerre des mémoires" à une **mémoire partagée** ou du moins "cohabitante". Alors que les témoins directs disparaissent, l'histoire scientifique — grâce à l'ouverture anticipée des archives décidée ces dernières années — doit prendre le relais pour transformer ces mémoires passionnelles en un objet d'étude objectif et apaisé.

Comment utiliser le modèle

1. Si tu choisis la dissertation

- **L'Introduction et la Conclusion :** Tu peux les reprendre presque mot pour mot. Pense juste à adapter légèrement ta problématique et ton annonce de plan aux termes exacts du sujet de l'examen.
- **Dans le Développement (Les Parties I, II, III) :**
Chaque sous-partie doit impérativement suivre la règle des 3 étapes :
 - **Affirmer** (ton argument),
 - **Prouver** (ton exemple précis, ta date, ton auteur),
 - **Analyser** (expliquer le lien avec le sujet).

A noter pour l'exemple concret sur l'Algérie (Partie II) : Tu ne peux pas juste dire "les mémoires s'affrontent". Tu dois faire un paragraphe dédié aux Harkis (en citant l'abandon en 1962, le massacre, les camps de transit en France) et un paragraphe distinct pour la mémoire officielle algérienne (le mythe du FLN, les 1,5 million de martyrs).

- **La transition :** À la fin de chaque grande partie, rédige deux phrases : une pour résumer ce que tu viens de démontrer, une pour ouvrir sur la partie suivante (ex: « *Si l'État tente d'imposer le silence après 1962, la parole des différentes communautés finit par se libérer brutalement dans les années 1990...* »).

2. Si tu choisis l'étude de documents

En étude de doc, le piège absolu est la paraphrase ou la récitation de cours (le hors-sujet). Ici, la structure modèle te sert de boîte à outils pour décrypter les textes, cartes ou images du sujet.

- **L'Introduction** : Tu dois y ajouter la **présentation critique des documents** (Nature, Auteur, Date, Source, Contexte). Ta problématique doit impérativement lier la consigne officielle aux documents proposés.
- **Le Développement** : **Ce sont les documents qui dictent le plan !**
 - Ne plaque pas le plan I, II, III par automatisme. Regarde tes documents. Souvent, ils s'opposent ou se complètent.
 - **La méthode du "Va-et-vient"** : Chaque paragraphe de ton développement doit croiser la fiche modèle (tes connaissances) et le document.
 - *Formule magique* : « Le document 1 montre que [Citation/Élément du doc]. Cela fait écho à [Élément de ta fiche modèle] qui s'explique par... »

Ce qui rapporte des points en étude de doc : la critique du document

Demande-toi toujours : **Qui parle ? Pourquoi ? Qu'est-ce qu'il passe sous silence ?**

Par exemple si le texte est un discours d'un officiel du FLN en Algérie : utilise ton cours pour montrer qu'il s'agit d'une mémoire d'État sélective qui oublie volontairement les purges internes.